



Préfecture de La Réunion

**Pôle Régional de Santé Publique
Et de Cohésion Sociale**
Direction régionale
des affaires sanitaires et sociales

ARRETE N° 40 bis / DRASS/BEC

portant nomination du jury de l'examen en vue de l'obtention du
Diplôme Professionnel d'Aide-soignant
Centre de Saint- Pierre.

(1ère et 2ème session 2006)

---0---

LE PREFET DE LA REUNION

Chevalier de la Légion d' Honneur

---0---

- VU le code de la santé Publique ;
- VU la loi du 19 mars 1946 érigeant la Réunion en Département Français, ensemble les actes subséquents qui l'ont complétée ou modifiée
- VU le décret n° 94-626 du 22 juillet 1994 modifié relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture et modifiant le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;
- VU l'arrêté du 22 juillet 1994 modifié relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture ;
- VU l'arrêté du 31 janvier 2000 modifiant de précédents arrêtés relatifs au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme d'auxiliaire de puériculture ;
- VU l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales.

ARRETE :

Article 1^{er} Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juillet 1994 modifié et de l'arrêté du 22 octobre 2005, le jury est composé comme suit :

Président :

- Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ou son représentant ;

Un directeur d'un Institut de formation d'aides-soignants :

Mme Pascale de JOUVANCOURT

Un représentant de la direction d'un établissement sanitaire, social ou médico-social :

M. Gérard LASSAYS titulaire
Mme Marie-Christine MINFRAY

Membres titulaires :

Infirmières participant à la formation des aides-soignants, justifiant d'un exercice professionnel d'au moins trois ans, de préférence titulaires d'un certificat de cadre :

Mme Jocelyne GEORGES, Cadre de santé, école d'aides-soignants de Saint-Denis (titulaire 1^{ère} session);

Mme Maryse PAUSE, Cadre de Santé école d'aides-soignants de Saint-Denis (1^{ère} session et rattrapage) ;

Mme Chrystelle ZIMMER, cadre de santé, IFAS de Saint-Denis suppléante (1^{ère} session et rattrapage)

M. Daniel JEAN BAPTISTE, cadre de santé, IFAS de Saint-Denis suppléant (1^{ère} session et rattrapage)

Mme Isabelle FONTAINE, infirmière enseignante, IFAS de Saint-Pierre..

Infirmières ou cadres de santé des services dans lesquels se déroulent les épreuves de MSP :

Groupe Hospitalier Sud réunion :

Médecine A (gastro-entérologie)

- Mme VITRY Marie Luce (titulaire)
- Mme CHUET Violetta (suppléante)

Médecine B (endocrinologie – diabétologie)

- Mme FORTIN Marie-Luce (titulaire)
- Mme AUBERT Marie-Lyne (suppléante)

Médecine C (cardiologie)

- Mme GRANGEON Michèle (titulaire)

- Mme GAURENNE Françoise (suppléante)

Médecine D (neurologie)

- Mr MUSSARD Jean-François (titulaire)
- Mme DAUPIARD Maryse (suppléante)

Médecine F (néphrologie-hémodialyse) :

- BOIVIN Mikaëlle (titulaire)
- VADIE Yannick (suppléante)

Médecine G (hématologie-oncologie) :

- Mme CARCELES Isabelle (titulaire)
- Mme D'EURVEILHER Thérèse (suppléante)

Médecine R (pneumologie) :

- Mme GRONDIN Séverine (titulaire)
- Mme REYNAUD Danièle (suppléante)

Chirurgie Polyvalente :

- Mme MOREL Daisy (titulaire)
- Mme BARRET Nadine (suppléante)

Chirurgie Orthopédique :

- Mme VIENNE Stéphanie (titulaire)
- Mme MOUNIAMA Nadège (suppléante)

Neurochirurgie :

- Mme HOAREAU Gwenaëlle (titulaire)
- Mme COMORRASSAMY Richelène (suppléante)

Chirurgie O.R.L./OPHT/Stomato

- Mr. PATTIAMA Serge (titulaire)
- Mme VIDAL Elise (suppléante)

Fondation du Père FAVRON :

Maisons de retraite : « les pétales » :

• ***Pétale 1 :***

- Mme TIBER Céline (titulaire 1^{ère} session et rattrapage)
 Mme GARDEBIEN Corinne (suppléante 1^{ère} session)
 M. DAMOUR Jean-Paul (suppléant rattrapage)

• ***Pétale 2 :***

- Mme PAYET Marie-Andrée (titulaire 1^{ère} session et rattrapage)
 Mme SERMANDE Michèle (suppléante 1^{ère} session)
 Mme SERVEAU Béatrice (suppléante rattrapage)

• ***Pétale 3 :***

- Mme HOARAU Reine-Claude (titulaire 1^{ère} session)
 Mme CORRE Edith (suppléante 1^{ère} session) et titulaire rattrapage
 Mme HOARAU Reine-Claude suppléante rattrapage

Aides-soignants des services dans lesquels se déroulent les épreuves de mise en situation professionnelle :

Groupe Hospitalier Sud Réunion :

Médecine A (gestrologie – entérologie) :

Mme FONTAINE Fabienne (titulaire)
Mme SAUVEUR Arlette (suppléante)

Médecine B (endocrinologie – diabétologie) :

Mme PAYET Clarine (titulaire)
Mme HOAREAU Régina (suppléante)

Médecine C (cardiologie) :

Mr . NATIVEL Hugues (titulaire)
Mme HOAREAU Marie-Annie (suppléante)

Médecine D (neurologie) :

Mme MOREL Suzelle (titulaire)
Mme PAYET Suzanne (suppléante)

Médecine F (néphrologie – hémodialyse) :

Mme LECONTE Monique (titulaire)
Mme MARVILLIERS Célerine (suppléante)

Médecine G (hématologie – Oncologie) :

Mr. LEBON Lilian (titulaire)
Mme GONTHIER Nicole (suppléante)

Médecine R (pneumologie) :

Mme DOUYERE Laurence (titulaire)
Mme GAVAUDAN Daisy (suppléante)

Chirurgie Polyvalente :

Mme JIRAOUA Suzie (titulaire)
Mme MAILLOT Suzette (suppléante)

Chirurgie Orthopédique :

Mme FONTAINE Marguerite (titulaire)
Mme ANOMBY AVABY Françoise (suppléante)

Neurochirurgie :

Mme PELLIER Monique (titulaire)
Mme REMULE Annick (suppléante)

Chirurgie O.R.L./OPHT/Stomato /

M. CORRE Stéphane (titulaire)
Mme DUGAIN Virginie (suppléante)

FONDATION du Père FAVRON :

Maison de retraite « les pétales » :

• **Pétale 1**

Mme BARRET Bernadette (titulaire 1^{ère} session et rattrapage)
Mme ZANEGUI Solange (suppléante 1^{ère} session et rattrapage)

• **Pétale 2**

Mme PALAMA Reine France (titulaire 1^{ère} session et suppléante rattrapage)
Mme MAILLOT Marie Thérèse (suppléante 1^{ère} session)
Mme BERNET Sylvie (titulaire rattrapage)

• **Pétale 3**

Mme FOLIO Adélaïde (titulaire 1^{ère} session)
Mme DUFESTIN Josie (suppléante 1^{ère} session et titulaire rattrapage)
Mme HOARAU Rose-Méry (suppléante rattrapage)

Article 2: En cas d'empêchement des titulaires, il sera fait appel aux membres suppléants.

Article 3: Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 19 septembre 2006

Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice Régionale des
Affaires Sanitaires et Sociales

Flore THEROND-RIVANI